**Luttes anti-carcérales et féministes : surmonter les contradictions**

Jusqu’à la fin des années 1970, la dénonciation de la manière dont s’exercent, au sein de la sphère pénale, les rapports de classe, de genre et de race, et des formes d’impunité dont bénéficient certains groupes a permis de renforcer le mouvement abolitionniste en validant ses analyses. Mais le recours à la Justice, avec l’idée de « détruire la maison du maître avec les outils du maître » (Audre Lorde), a créé des antagonismes profonds entre la lutte pour l’abolition de la prison et d’autres fronts de lutte (féministe et antiraciste, par exemple).

Ainsi, les féministes, en particulier en France, sont réputées plaider, dans leur ensemble, pour davantage de répression (notamment à l’encontre des auteurs de délits/crimes à caractère sexuel et de violences domestiques) et leurs mobilisations contribuer à renforcer la sphère pénale. Dans le même temps, les abolitionnistes sont souvent accusé.e.s de se désintéresser des victimes (en général) et de la sécurité de tou.te.s.

Ma communication porte sur la manière dont on peut envisager de défaire ce nœud, en termes théoriques et stratégiques, et à la lumière de mon expérience de militante abolitionniste et féministe. Ma communication s’organisera autour des trois questions suivantes :

* Comment penser l’articulation des analyses féministes et abolitionnistes ?
* Quels sont les outils développés par les féministes et les abolitionnistes pour éviter le recours au pénal ?
* Que retenir de ces expériences et de leur institutionnalisation croissante (autour de la « justice réparatrice / restaurative ») ?

**Gwenola Ricordeau**

**Maitresse de conférence en sociologie,**

**Université Lille 1/ Clersé**